



La Mutuelle des municipalités du Québec

7100, rue Jean-Talon Est, bureau 805, Montréal (Québec) H1M 3S3

Tél. : 1 866 662-0661 Téléc. : 1 800 808-8418 mutuellemmq.com

Titre du poste : **Expert en sinistre, route**
Emplacement : **Laurentides/Lanaudière**
Service : **Indemnisation**
Nombre de postes vacants : **1**
Durée de l'emploi : **Temps plein**
Date limite pour postuler : **2018-06-08**

La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) est actuellement à la recherche d'un expert en sinistre – route couvrant la région Laurentides/Lanaudière pour son Service de l'indemnisation.

Relevant du superviseur du Service de l'indemnisation, le titulaire est responsable de la gestion des sinistres qui lui sont confiés. Il agit également comme personne-ressource auprès des différentes parties impliquées, telles que les membres, les courtiers et les partenaires d'affaires. Le travail s'effectue majoritairement sur la route et à partir du domicile du candidat.

Responsabilités particulières :

- Prendre en charge le dossier de réclamation du membre en lui fournissant les mesures d'aide nécessaires et en lui expliquant le déroulement du dossier d'indemnisation ainsi que les couvertures relatives à son contrat.
- Enquêter sur les causes possibles du sinistre et amasser le plus d'information pertinente (déclaration, rapport de police, etc.) afin de procéder à l'analyse du dossier d'indemnisation.
- Produire un rapport contenant toutes les informations requises pour procéder au règlement du dossier.
- Analyser la couverture d'assurance disponible.
- Négocier avec les différents intervenants au dossier afin d'assurer le bon déroulement du dossier d'indemnisation ainsi qu'un contrôle sur les coûts.
- Proposer un montant de règlement équitable pour le membre. S'assurer que les membres reçoivent une communication continue dans tous les dossiers de sinistre.
- S'assurer d'un suivi rigoureux des réserves afin que celles-ci répondent en tout temps à la politique de la MMQ en matière de gestion des réserves.
- Effectuer un suivi auprès des fournisseurs externes et s'assurer que ceux-ci répondent à toutes les exigences de la MMQ en matière de règlement de sinistre.
- Exécuter toute autre tâche assignée par son supérieur.

Compétences recherchées :

- Esprit de collaboration et capacité relationnelle
- Orientation vers l'action et sens des responsabilités
- Agilité et innovation
- Sens client et professionnalisme
- Rigueur et minutie
- Respect des règles et qualité de jugement
- Autonomie et polyvalence
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Écoute et empathie
- Négociation, persuasion et influence

Connaissances techniques liées à la fonction :

- Connaissance du monde municipal, un atout.
- Diplôme d'études collégiales dans une discipline pertinente.
- PAA complété ou une désignation professionnelle dans l'industrie de l'assurance, un atout.
- Minimum de 5 années d'expérience comme expert sinistre sur la route.
- Permis valide classe 5a ou 5c émis par l'Autorité des marchés financiers.
- Permis de conduire valide et un bon dossier de conduite.
- Maîtrise des outils de la suite Office (Word, Excel, PowerPoint).
- Excellente connaissance du français et de l'anglais - bilinguisme (parlé et écrit).
- Compréhension des enjeux municipaux.

Vous avez jusqu'au 8 juin 2018 pour nous faire parvenir votre curriculum vitae par courriel à l'adresse suivante : rh@mutuellemmq.com.

Seuls les candidats sélectionnés seront contactés.

L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.

Dès leur embauche, tous les candidats doivent avoir le droit de travailler au Canada, et ce, pour la durée complète de la période de travail. Ils devront en fournir la preuve en présentant l'un des documents suivants : un certificat de naissance canadien, un passeport canadien, un certificat de citoyenneté canadienne, une carte de résident permanent ou une confirmation du statut de résident permanent ou fournir un permis de travail canadien délivré pour la période de travail visée.

Par ailleurs, le processus de sélection de La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) requiert parfois que les candidats fournissent leur consentement afin que celle-ci puisse vérifier leurs antécédents pertinents au poste. La MMQ pourrait alors vouloir confirmer leurs références d'emploi, leurs études et leurs titres de compétences, vérifier leurs emplois précédents, leur identité, les infractions criminelles et leur permis de conduire et obtenir un rapport de crédit.

La MMQ offre d'excellents avantages dont un salaire concurrentiel, une flexibilité de l'horaire de travail, une Politique de télétravail, des congés mobiles et un REER collectif.